

## AVIS DE DÉPÔT D'UN PROJET D'OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT SUR LES ACTIONS NEXANS MAROC A L'INITIATIVE DE LA SOCIÉTÉ NEXANS PARTICIPATIONS

Conformément à l'article 28 de la loi 26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier telle que modifiée et complétée, l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que la société Nexans Participations a déposé auprès de l'AMMC un projet d'offre publique de retrait visant les actions Nexans Maroc.

En conséquence de ce dépôt, l'AMMC a demandé à la Bourse de Casablanca de suspendre la cotation des actions Nexans Maroc.

Ce projet d'offre publique de retrait porte sur les actions Nexans Maroc non détenues par Nexans Participations. A l'issue de cette offre, Nexans Maroc a l'intention de demander sa radiation de la Bourse de Casablanca.

Selon les dispositions de l'article 31 de la loi précitée, l'AMMC dispose de 15 jours de bourse pour examiner la recevabilité de ce projet. Ce délai est suspendu par les demandes d'informations et de justifications par l'AMMC.

Si le projet d'offre publique est déclaré recevable, ses principales dispositions seront publiées dans un avis de recevabilité.

La publication du présent avis marque le début de la période de l'offre.

Rabat, le 05/04/2021

Pour tout complément d'information, veuillez contacter :  
Département Opérations Financières de l'AMMC  
Avenue Annakhil, Hay Riad – Rabat  
Tél: 05 37 68 89 71  
E-mail : [OperationsFinancieres@ammc.ma](mailto:OperationsFinancieres@ammc.ma)

DO/EM/04/2021